

Société Montpellieraine d'Histoire de la Médecine

RAPPORT D'ACTIVITE

Premier trimestre 1972

La **Société Montpellieraine d'Histoire de la Médecine**, filiale de la **Société Française d'Histoire de la Médecine**, a poursuivi ses travaux au cours du premier trimestre de 1972. Voici les résumés des communications qui y furent faites :

Doyen Gaston Giraud : **Le pain maudit de Pont-Saint-Esprit et ses mystères.**

a) Récit vécu, jour par jour, de l'intoxication collective par le pain qui, en août 1951, a frappé plus de 300 personnes et entraîné sept décès, à Pont-Saint-Esprit.

b) Dans un second temps, description synthétique de cet ensemble sans précédent connu, d'après le mémoire très détaillé présenté à l'Académie de Médecine par les témoins médicaux : latence de deux jours environ, phase prodromique, phase de grands accidents critiques bruyants, surtout hallucinatoires, avec réactions graves, phase oscillante, avec complications vaso-motrices, cutanées, utérines, atténuation progressive, le tout étalé sur trois mois environ.

c) Dans un troisième temps, comparaison de ce syndrome remarquablement monomorphe, avec : 1° les accidents de l'ergotisme historique qui a été au moins dimorphe ; 2° les symptômes de l'intoxication par l'acide lysergique noyau d'alcaloïdes de l'ergot, accidentelle, puis provoquée pour l'étude, observés par Stoll et Hofmann à Lausanne ; 3° les symptômes de l'intoxication par les alkylmercures (fongicides protecteurs des céréales de semence) observés à Stockholm et tout récemment en Irak.

d) Résultats des recherches toxicologiques.

Ces recherches ont orienté au début vers l'ergot de seigle : constatation de présence d'ergot en quantité appréciable dans le pain toxique, qui est sorti d'une seule boulangerie ; absence de tout poison minéral dans les grains, les farines, les viscères de trois décédés.

Les experts ayant eu connaissance des intoxications mercurielles de Stockholm ont repris la recherche du mercure par la polarimétrie des distillats de viscères : la présence de mercure à doses infimes et fongicide a été constatée dans les viscères de trois cadavres, négative chez un quatrième.

La souillure de deux sacs saisis à Pont-Saint-Espit, parmi 300 autres parce qu'ils portaient, l'un deux taches rouges, l'autre une tache jaune, a été attribuée à un fongicide coloré suédois, le panogen, mais la recherche du mercure y a été négative. Or, il n'y a eu aucune arrivée de panogen, seul fongicide mercuriel coloré en rouge, au sud de la Loire. Par ailleurs, les médecins suédois ne reconnaissent aucune analogie entre le tableau clinique des intoxications qu'ils ont observées et celles de Pont-Saint-Espit. Les symptômes de l'Irak paraissent également très différents.

e) La justice a suivi ses experts, mais a constaté qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de désigner un responsable de l'intoxication. Dans un second procès, elle a considéré que le boulanger qui a fourni le pain est tenu de réparer les dommages causés par l'objet vendu, mais que l'Union Meunière, qui a fourni la farine au boulanger, doit couvrir ce dernier, à la condition qu'il soit prouvé que l'intoxication a bien été due au panogen. Elle a donc ordonné une expertise à trois experts, avec mission de rechercher cette preuve et d'évaluer éventuellement le dommage subi par une soixantaine de personnes plaignantes. La Cour d'Appel a confirmé ce jugement. C'était donc tout remettre en question. Tout est demeuré en l'état depuis cinq ans. Les intéressés hésitent à poursuivre cette affaire, doutant de la possibilité d'obtenir, à longue distance, des clartés que n'avaient pu apporter des années de recherches dont le début était contemporain des faits.

Les choses en sont restées là.

Tels sont les mystères du « pain maudit ».

Professeur Franz-André Sondervorst : **Coup d'œil rétrospectif sur la Société internationale d'histoire de la médecine, à l'occasion du cinquantenaire de son existence.**

La Société internationale d'histoire de la médecine est l'œuvre du Docteur Tricot-Royer, d'Anvers, et de la Société française d'histoire de la médecine. Sa création, envisagée peu avant la guerre de 1914-1918, se réalisa finalement en 1920, année qui vit le premier Congrès international réuni à Anvers. Des statuts furent élaborés cependant qu'un nombre de plus en plus grand de nations adhéraient à ce mouvement. Des congrès furent organisés, en principe tous les deux ans, dans la plupart des pays de l'Europe avec un succès toujours croissant. A quelques rares exceptions près, les actes de ces manifestations internationales furent publiés in extenso. Par ailleurs, la Société internationale anima plusieurs revues malheureusement éphémères, telles que **Aesculape, les Archives internationales d'histoire de la médecine, les Bulletins et Mémoires de la S.I.H.M.**, etc. Les présidents successifs furent Jean Tricot-Royer, Davide Giordano, Victor Gomoïu, Maxime Laignel-Lavastine, Ernest Wickersheimer, Adalberto Pazzini et Maurice Bariéty; les secrétaires généraux : Laignel-Lavastine, Jules Guiart, Franz-André Sondervorst et Louis Dulieu, mais combien d'autres devraient être cités qui donnèrent à la Société un renom incomparable, comme Edouard Jeanselme, Pierre Ménétrier, Paul Delaunay, Raymond Neveu, Marcel Fosseyeux, pour ne parler que de quelques-uns des disparus ! Aujourd'hui, la Société internationale d'histoire de la médecine a étendu son rayonnement sur les cinq parties du monde. Elle groupe à ce jour 620 membres répartis en 50 nations. Son 23^e Congrès international se tiendra à Londres au cours de l'année 1972.

M. Jean Monteil : Documentation inédite sur les examens d'un étudiant en médecine au XVII^e siècle.

Le manuscrit H 544 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier est un recueil complet des thèses de médecine soutenues, en 1745, à Montpellier, par l'étudiant François Masars de Cazères. A la thèse de baccalauréat, seule imprimée, un ami du candidat ajouta sa transcription des thèses suivantes : trois cours sur des sujets de pathologie ; les réponses aux quatre questions (thérapeutiques) de l'examen **per intentionem**, puis aux six questions cardinales (thérapeutiques ou pharmacologiques) d'un examen qui est ici nommé licence, enfin de deux points rigoureux : le premier, sur une question de cours de pathologie, le second sur un aphorisme d'Hippocrate. Suivent les textes des supplications du candidat à son jury avant le baccalauréat et avant les points rigoureux, et du discours, sur la défense de la poésie, prononcé par lui pendant la cérémonie de son admission au doctorat.

Docteur Louis Dulieu : A propos des manuscrits conservés à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier.

Jean-Antoine Chaptal, professeur de chimie à l'Ecole de médecine de Montpellier, décida, étant devenu Ministre de l'Intérieur en 1801, de doter la bibliothèque de cette Ecole d'un fond constitué à partir des dépôts de livres et de manuscrits organisés à l'issue de la Révolution. C.F.G.V. Prunelle, médecin et érudit bibliophile, fut chargé de faire le recensement de ces dépôts, héritage de bibliothèques privées de couvents ou de sociétés diverses, d'en effectuer un tri et de les répartir dans diverses fondations désignées à l'avance. Parmi elles figuraient plusieurs établissements parisiens ainsi que l'Ecole de médecine de Montpellier. Celle-ci hérita de près de 600 manuscrits ainsi que d'un nombre bien plus important de livres. Les manuscrits touchent parfois à la médecine mais ils sont surtout d'ordre religieux, juridique ou littéraire. Certains d'entre eux ont une renommée mondiale. Plusieurs comportent de riches enluminures qui font l'admiration de tous ceux qui les contemplent. De très nombreuses projections en couleur permirent d'apprécier quelques-uns de ces textes parmi les plus renommés.

Le Bureau pour l'année 1972 a été ainsi constitué :

Président : Doyen Gaston Giraud.
Vice-présidents : Docteur Henri Estor ;
Professeur Claude Romieu.
Secrétaire général : Docteur Louis Dulieu.
Secrétaire adjoint : M. René Béguin.
Trésorier : M. Paul Latour.

Le Secrétaire général.